FAIRE N°49/7.- Subvention au profit de Joinville-Sports section cycliste.

LE MAIRE donne lecture du rapport.

3dames, Messieurs et Chers Collègues,

Lors de l'établissement du budget 1974 il avait été prévue au Chapitre 5 - Article 657 une somme de 800 000 Frs pour diverses subventions à attribuer à des 11 sportives de la Ville de SAINT.DENIS.

Le Président de Joinville-Sports, section cycliste, vient de me demanc de lui attribuer au titre de l'année 1974 une aide de 500 000 Frs CFA.

Je vous rappelle que Joinville-Sports, outre de nombreuses manifestans cyclistes qu'elle a mises sur pied en 1974, est l'organisatrice du Tour de l'Ile :liste 1974.

Je vous soumets le rapport dont lecture vient de vous être donnée.

Vous savez que les cyclistes n'ont pas de recettes, c'est pour cette son que cette subvention peut paraître un peu forte. Comme ils n'ont pas de recettes, pense qu'on pourrait leur attribuer cette aide.

Mesdames et Messieurs, je mets aux voix le rapport ci-dessus.

S O CO C	
S. Demake a state of the contract of the	
x x pour le préfet	
Lo se cretaine Chimeral	
Sinter 1d & Reduct	_
pour copie certifice conform	v6 _
& Dire Deur des Aff. Filla	lung
Signi: K. Porsyn.	